

Canada - United States
Inter-Parliamentary Group
Canadian Section



Groupe interparlementaire
Canada - États-Unis
Section canadienne

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
à la 32^e Conférence des gouverneurs de la
Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du
Canada**

Groupe interparlementaire Canada-États-Unis

**Bar Harbor, Maine, États-Unis d'Amérique
du 15 au 17 septembre 2008**

Rapport

Du 15 au 17 septembre 2008, l'honorable Janis G. Johnson, sénatrice, vice-présidente de la Section canadienne du Groupe interparlementaire (GIP) Canada-États-Unis, et l'honorable Terry M. Mercer, sénateur, ont représenté le GIP à la 32^e conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, qui avait lieu à Bar Harbor, dans le Maine.

L'interaction avec les gouverneurs a permis aux membres du Groupe de mieux trouver des points de convergence dans les politiques nationales de chacun, d'amorcer le dialogue sur les points de divergence, de favoriser les échanges d'information et de promouvoir une meilleure compréhension des dossiers d'intérêt commun. De plus, la conférence a offert aux membres du Groupe l'occasion de se prononcer et d'amasser de l'information sur les questions relatives aux États qui ont une incidence sur le Canada. Le présent rapport résume les grands points abordés pendant la conférence.

Le sujet principal de la Conférence portait sur les solutions en matière de transport au XXI^e siècle, la compétitivité régionale, l'économie axée sur l'innovation ainsi que sur les stratégies régionales pour une politique énergétique, le réseau d'électricité et les programmes en énergie.

Les gouverneurs et les premiers ministres ont assisté à des tables rondes d'une journée et à des présentations d'experts sur les domaines abordés. Les présentateurs et les délégués venaient de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est du Canada. Étaient également présents des invités d'autres États et provinces, notamment des gens d'affaires des secteurs du transport, de l'énergie et de l'environnement.

Quant au transport, on a discuté essentiellement de ses répercussions sur la qualité de l'air, y compris de la nécessité de réduire les émissions, particulièrement celles des camions. Cette question est l'une des préoccupations majeures des gouverneurs, de même que le réseau routier et la création de ports fluviaux. Il a aussi été question des plans d'action sur les changements climatiques, des émissions de gaz à effet de serre, de l'Initiative de la Porte continentale du Québec et de l'application des normes adoptées par la Californie.

Un membre du comité sur l'économie régionale axée sur l'innovation a expliqué le fonctionnement des programmes de réseautage en grappe (des ordinateurs rattachés à un seul ordinateur central), qui sont connectés grâce à des réseaux régionaux. On a cité en exemple le modèle en grappe utilisé dans le domaine des technologies océaniques. Chaque État et province, a-t-on fait remarquer, doit décider de ses priorités dans les activités de mise en réseau. Le réseautage en grappe peut favoriser des résultats grandement optimisés, une réduction des coûts et une collaboration régionale. On a donné l'exemple du très large réseau qui analyse les données utilisées par les chercheurs afin de trouver un remède aux maladies.

La présentation d'InNOVAcorp sur les « industries innovatrices » a entraîné une discussion sur le milieu de travail nouveau genre, et le premier ministre Charest a

insisté sur la présence des femmes sur le marché du travail. On prévoit une cruelle pénurie de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie. En effet, une récente étude effectuée par Sachs souligne la nécessité de garder les femmes sur le marché du travail à temps plein en répondant mieux à leurs besoins, par exemple, en offrant davantage de services de garde pour les enfants.

Quant à l'énergie, on s'est essentiellement consacré à l'importance d'un avenir énergétique commun et à la nécessité de collaborer à l'échelle régionale. On a discuté d'efficacité énergétique, des sources d'énergie renouvelables, de gaz naturel et des produits pétroliers. Tous les participants ont convenu qu'on devait développer de nouveaux marchés et que le Maine devrait trouver une nouvelle source d'énergie hydroélectrique. Comme l'a mentionné un gouverneur, les changements climatiques sont planétaires, mais les solutions, elles, sont régionales. Par exemple, l'énergie éolienne est en croissance au Québec (Gaspé), à Terre-Neuve et Labrador (St. Lawrence). Cette solution fait progressivement son chemin en Nouvelle-Écosse, où des parcs éoliens sont en service, et au Nouveau-Brunswick, qui est saisi d'une proposition pour s'y convertir. On a également discuté de l'énergie nucléaire.

À la conclusion de la séance, le président de la Conférence, le gouverneur Baldacci, l'a résumée et a décrit les mesures à prendre, notamment :

1. Les États de la Nouvelle-Angleterre collaboreront d'abord ensemble et ensuite, inviteront les provinces à étoffer les orientations retenues.
2. De manière générale, tous tireront des bénéfices de ces relations en ce qui a trait à l'énergie.
3. Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre analyseront la documentation distribuée lors de la Conférence et étudieront les prochaines étapes, p. ex. posséder sa propre source d'énergie éolienne. Un plan est essentiel pour y arriver. Des promesses seront faites en ce sens dans un avenir proche.

Le premier ministre Charest a répondu que la Conférence lui a montré qu'il existait maintenant un consensus. Pour la première fois au Québec, on travaille sur la capacité d'exporter de l'énergie propre et renouvelable. Un obstacle à cette exportation demeure, a-t-il souligné, puisque l'hydroélectricité produite par les grandes centrales ne figure pas sur la liste des sources d'énergie renouvelables de bon nombre d'États, ce qui empêche d'établir des contrats à long terme. Si on définit cette source d'énergie comme renouvelable, cette mesure favoriserait grandement la résolution du problème. Cependant, que fera-t-on si cette source d'énergie vient à manquer? Comment doit-on agir en situation de ralentissement économique mondial? Il faut clarifier les réglementations en matière d'énergie et étudier les conclusions. Les coûts actuels de transport et d'énergie fluctueront selon le marché, mais l'époque où les combustibles fossiles étaient rois est loin derrière nous.

Le premier ministre Graham a clos la Conférence en convenant qu'une coopération entre les États du Nord-Est et les provinces de l'Est est bénéfique à tous, et qu'il est possible de collaborer pour améliorer l'avenir de tous en matière d'énergie.

Les faits saillants de la conférence de presse qui a suivi étaient l'Initiative de l'Ouest sur le climat, l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental et le transport d'énergie (produite dans la région et offerte aux États par les provinces).

Le premier ministre Graham a souligné le caractère prioritaire de la sécurité d'approvisionnement en énergie. Selon lui, la capacité de transport de l'énergie constitue le maillon faible de la chaîne, bien qu'on lui ait assuré que les exploitants s'emploient à résoudre le problème. Un autre obstacle se dresse : il faut trouver le bon prix afin que l'achat du surplus d'énergie soit judicieux sur le plan économique.

En ce qui a trait à l'Initiative de l'Ouest sur le climat, la majorité des premiers ministres et des gouverneurs se sont déclarés prêts à respecter les normes californiennes en matière d'émissions, mais estiment que par souci d'efficacité, tous doivent s'y conformer. La participation de tous est d'ailleurs la condition pour adhérer à l'Initiative. L'Agence fédérale de protection de l'environnement empêche les États de respecter les normes californiennes, car elle refuse d'accorder la dérogation nécessaire à la mise en œuvre complète des normes mises à jour.

L'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental a semblé préoccuper tous les participants; la plupart espèrent, sans trop y compter, que la nouvelle administration américaine changera de tactique. Cependant, la majorité des participants ont convenu qu'un certain modèle de permis de conduire amélioré gagnerait à être considéré comme l'une des solutions possibles aux problèmes de l'actuelle administration américaine.

Des renseignements supplémentaires sur les résolutions figurent à l'adresse suivante : <http://www.negc.org/index3.htm>

Respectueusement soumis,

L'hon. Jerahmiel Grafstein, sénateur
coprésident
Groupe interparlementaire
Canada-États-Unis

Dean Del Mastro, député
coprésident par intérim
Groupe interparlementaire
Canada-États-Unis

DÉPENSES DE VOYAGE

ASSOCIATION	Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
ACTIVITÉ	32 ^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada
DESTINATION	Bar Harbor, Maine, États-Unis d'Amérique
DATES	du 15 au 17 septembre 2008
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Janis G. Johnson, sénatrice L'hon. Terry M. Mercer, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	Ø
PERSONNEL	Ø
TRANSPORT	2 608.95 \$
HÉBERGEMENT	702.08 \$
HOSPITALITÉ	Ø \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	393.35\$
CADEAUX OFFICIELS	Ø \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	Ø \$
TOTAL	3 704.38 \$